



Convention sur la diversité biologique

Distr. : limitée
18 octobre 2024
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire chargé de l'application

Cinquième réunion

Cali, Colombie, 16–18 octobre 2024

Point 2 de l'ordre du jour

**Examen de la mise en œuvre du Cadre mondial
de la biodiversité de Kunming-Montréal,
y compris des moyens de mise en œuvre**

Forum libre pilote pour l'examen volontaire de la mise en œuvre par les pays, réalisé lors de la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de l'application

Projet de recommandation proposé par le président

L'Organe subsidiaire chargé de l'application,

Se félicitant de la participation des Parties et prenant note des points de vue exprimés par les Parties lors du forum libre pilote d'examen volontaire par les pays organisé à sa cinquième réunion,

Prenant note du résumé du président de l'Organe subsidiaire chargé de l'application sur le forum libre pilote,

Recommande que, lorsqu'elle examinera à sa seizième réunion le projet de décision sur l'approche multidimensionnelle renforcée de la planification, du suivi, des rapports et de l'examen figurant dans la recommandation 4/2 de l'Organe subsidiaire chargé de l'application, la Conférence des Parties inclue dans sa décision des éléments allant dans le sens de ce qui suit :

La Conférence des Parties,

Rappelant ses décisions XIII/25 du 9 décembre 2016, 14/29 du 29 novembre 2018 et 15/6 du 19 décembre 2022,

1. *Prend note* des points de vue exprimés par les Parties et du résumé du président de l'Organe subsidiaire chargé de l'application sur le forum libre pilote pour l'examen volontaire de la mise en œuvre par les pays, réalisé lors de la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire ;¹

2. *[Prie la Secrétaire exécutive, selon la disponibilité des ressources et en fonction de l'orientation du Bureau de la Conférence des Parties, d'identifier les moyens de convoquer des dialogues infrarégionaux ou régionaux, en tenant compte des expériences et des enseignements tirés des dialogues régionaux précédents,² ainsi qu'un dialogue interrégional possible, selon la disponibilité des ressources, en tenant compte des expériences du forum libre pilote s'étant déroulé à la cinquième réunion de l'Organe subsidiaire.]*

¹ Annexe [xx] au document CBD/SBI/5/4.

² www.cbd.int/nbsap.
